

**Visite d'évaluation de l'Institut Catholique de Paris par l'AVEPRO  
Faculté de Sciences sociales et économiques (FASSE)**

Commission d'évaluation : Pr. Paulo Blasi (président), PP. Jean-Pierre Wagner, Luis Navarro, François Daguet, Pr. Daniel Vigne.  
Dates de la visite : 25-28 avril 2011

Rédacteur du rapport : P. François Daguet o.p.

**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE**

Au cours de sa visite, la commission de l'AVEPRO a pu rencontrer l'ensemble des personnes concernées par le fonctionnement et la vie de la FASSE : Mme. le Doyen et l'équipe de direction, une vingtaine de professeurs, une trentaine d'étudiants des premier, deuxième et troisième cycles, la commission chargée de l'établissement du rapport d'auto-évaluation, ainsi que les autorités rectorales.

La visite s'est déroulée dans un climat de confiance et de totale franchise. La commission souligne la disponibilité de tous ses interlocuteurs et leur coopération au travail des évaluateurs. Elle a constaté que les éléments figurant dans le rapport d'auto-évaluation, dont elle relève le sérieux et l'exhaustivité, étaient corroborés par ceux recueillis lors des différents entretiens, qui ont permis de les préciser et de les éclairer en certains domaines.

Il apparaît que la visite de l'AVEPRO a eu lieu en un moment opportun de la vie de la FASSE. Celle-ci, en effet, intervient alors que la faculté entame depuis un an une nouvelle étape de son histoire, après les troubles institutionnels des années précédentes. Les principaux signes en sont la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante, une politique renouvelée des enseignements et la réaffirmation de l'appartenance ecclésiale de la faculté. La croissance significative du nombre des étudiants indique clairement que la FASSE est engagée sur un chemin de croissance encourageant, qui peut à terme en renouveler sensiblement l'identité.

Les considérations qui suivent ne reprennent pas les éléments objectifs d'appréciation fournis par le rapport d'auto-évaluation. Elles entendent seulement mettre en lumière les aspects les plus significatifs qui ressortent de celui-ci et des entretiens avec les différents partenaires de la FASSE. Ces considérations sont le fruit du travail collectif des membres de la commission d'évaluation, et des échanges qu'ils ont eu entre eux.

La commission de l'AVEPRO estime que la FASSE connaît aujourd'hui un nouvel élan, qui a besoin d'être consolidé.

## I – Physionomie de la FASSE au printemps 2011

L'élan de la faculté s'exprime, pour résumer, par le développement conjoint des options d'enseignement proposées et des étudiants qui les suivent. En comparant les années académiques 2007-2008 et 2009-2010, on constate une hausse de 38% du nombre d'étudiants, hausse qui porte exclusivement sur le premier et le deuxième cycle. Dans le même temps, les offres d'enseignement se sont multipliées, pour atteindre 4 licences (2 complètes, 2 en licence 3), 6 master 1 et 9 master 2. Sur cet ensemble, on note que 3 licences sont des diplômes d'Etat reconnus par jury rectoral, ce qui n'est le cas, pour l'instant, d'aucun master ou doctorat. Corrélativement et sur la même période, le nombre des enseignants n'a crû que de 25% (en ETP). La FASSE connaît donc un processus de croissance rapide, qui explique pour une part le dynamisme manifeste que la commission de l'AVEPRO a pu constater, tant du côté des dirigeants, que des étudiants et des enseignants. Ce contexte est à l'évidence favorable pour entreprendre les aménagements rendus nécessaires par la transformation de la faculté.

Au-delà de ces facteurs quantitatifs, la FASSE présente une physionomie dont l'originalité tient aussi bien à son objet qu'à son mode d'organisation et de croissance. Trois facteurs doivent, à cet égard, être soulignés.

1/ En premier lieu, la faculté embrasse, par vocation un nombre élevé de disciplines : économie, sciences sociales, éthique... qui doivent en chacun des cas se décliner au pluriel, sans oublier la teneur professionnelle particulièrement nette en deuxième cycle. Ce constat témoigne de la richesse de la faculté, mais aussi de sa possible vulnérabilité face à l'ampleur des questions embrassées.

2/ En deuxième lieu, si les disciplines enseignées à la FASSE sont par nature profanes, la faculté est aussi une faculté ecclésiastique. D'un côté, la faculté est confrontée aux exigences universitaires attachées aux disciplines enseignées et, d'un autre côté, elle ne peut fonctionner comme le ferait une faculté libre de sciences humaines. La Constitution *Sapientia Christiana* rappelle que le but de toutes les facultés ecclésiastiques est de « cultiver et promouvoir, grâce à la recherche scientifique, les disciplines qui leur sont propres, et avant tout approfondir la connaissance de la Révélation chrétienne et des disciplines qui lui sont connexes, dégager de façon systématique les vérités qu'elle contient, considérer à sa lumière les questions nouvelles qui surgissent au cours du temps, les présenter d'une manière adaptée aux hommes d'aujourd'hui dans les diverses cultures » (art. 3). S'agissant des facultés autres que de théologie, philosophie et droit canonique, le même texte indique comme objectif : « le développement d'autres sciences, en premier lieu des sciences humaines, plus étroitement liées aux disciplines théologiques ou à l'œuvre d'évangélisation (art. 84, b). La Constitution indique ainsi que la référence à la Révélation et à la théologie ne saurait être purement nominale ou seulement lointaine, à la façon d'un horizon nécessairement indéterminé. Cette double exigence, à la fois profane et ecclésiastique, qui s'impose à la FASSE, est souvent source de tensions, qui doivent être sereinement assumées dans la conduite et le fonctionnement quotidien de la faculté.

3/ En dernier lieu, quant à l'organisation de la faculté, il faut relever le caractère particulier de son corps professoral. Ce dernier n'est composé que de quatre ou cinq enseignants permanents seulement, pour plusieurs dizaines d'enseignants vacataires. Si la multiplicité des intervenants extérieurs est manifestement profitable aux étudiants – plus de la moitié de ceux-ci sont des professionnels dans leur discipline – le risque d'éparpillement et d'hétérogénéité n'est pas moins manifeste. Dans sa structure enseignante, la FASSE apparaît comme un organisme doté d'un corps volumineux et d'une petite tête. Or il importe que celle-ci puisse gouverner efficacement celui-là. Au demeurant, il faut noter que ce fait ne nuit aucunement à la générosité dont les enseignants témoignent, dans leur ensemble, à l'égard des étudiants.

Ces quelques remarques témoignent que l'élan que connaît actuellement la FASSE demande à être consolidé afin de continuer à porter ses fruits.

## **II – Les défis auxquels est aujourd’hui confrontée la FASSE**

Les échanges qu’ont eus les visiteurs de l’AVEPRO lors de leur visite ont permis d’identifier quelques lieux prioritaires où des efforts doivent être entrepris pour que le développement puisse se poursuivre harmonieusement. Quatre lieux ont spécialement retenu l’attention de la commission.

1/ Remédier aux faiblesses en termes d’organisation et de fonctionnement.

L’équipe dirigeante a à l’évidence besoin d’être renforcée pour faire face au surcroît d’activité d’encadrement due à l’augmentation des effectifs étudiants, et aussi pour assurer une présence plus manifeste dans les enseignements. Il est apparu aux visiteurs que les animateurs de la faculté risquent d’être débordés si l’augmentation des effectifs continue de se poursuivre. La grande générosité et le dévouement du personnel d’encadrement, que tous peuvent constater, ne sauraient suffire à cette tâche. Le besoin d’accompagnement d’étudiants jeunes, et le besoin d’aide ressenti par ceux qui approchent du marché du travail, en particulier, demandent de plus en plus de disponibilité que la surcharge administrative ne permettra pas toujours d’honorer.

Sur un plan académique, il est souhaitable que des professeurs permanents plus nombreux puissent assurer plus étroitement le suivi des étudiants et des équipes enseignantes. La commission a pu noter la grande hétérogénéité des enseignants, de leurs options, de leurs attitudes pédagogiques. Sans risquer de verser dans une quelconque uniformité, que nul ne souhaite, il apparaît bien que l’enjeu est d’assurer une certaine cohérence, voire cohésion, entre les enseignants d’une même filière, au risque de soumettre les étudiants à un éparpillement qu’une légitime diversité ne saurait justifier. La faculté doit avoir conscience que si elle est plurielle par essence, les étudiants doivent pouvoir aboutir à une certaine synthèse doctrinale et personnelle au terme de leur parcours, spécialement en fin de deuxième cycle. Le déséquilibre noté au point précédent, s’il devait perdurer, a toute chance de nuire à l’atteinte de cet objectif. Le pluralisme des disciplines est un atout pour les étudiants, si celles-ci s’inscrivent dans une certaine unité. Il peut se transformer en pénalité si l’on ne tend pas à une certaine cohérence.

Sur un plan plus matériel, la faculté doit veiller à ce que les conditions minimales soient remplies, spécialement quant aux locaux dont disposent les étudiants. Il est clair que le doublement du nombre des étudiants en cinq ans (2005-2009) ne s’est pas accompagné d’une croissance similaire des espaces mis à leur disposition. Malgré les efforts entrepris par l’Institut Catholique dans son ensemble, la faculté sera attentive à éviter la saturation et des effectifs excessifs en travaux dirigés. Il se peut que cela la conduise à limiter volontairement les nouvelles inscriptions. L’un des atouts de la faculté tient à la proximité qu’elle entretient avec ses étudiants, et ceux-ci avancent fréquemment ce caractère humain comme l’un de leurs critères de choix : il importe de le maintenir en honorant les conditions matérielles et humaines qu’il exige.

2/ Développer la recherche et le troisième cycle.

Le troisième cycle est à l’évidence le parent pauvre de la faculté. Corrélativement, les activités de recherche demeurent limitées en son sein. La mise en place d’un centre de recherche, qui a vocation à être le support du cycle doctoral est souhaitable pour de multiples raisons. D’abord, les activités de recherche ont vocation à irriguer les deux premiers cycles d’enseignement. Si la faculté y parvient, cela contribuera à la cohésion de l’enseignement dont on a relevé le caractère plus dispersé aujourd’hui. Ensuite, la FASSE étendant ses activités à des disciplines universitaires, se doit de manifester sa capacité à être en dialogue avec les multiples instances qui les régissent, faute de quoi, elle ne pourra proposer que des produits de second rang. Enfin, une véritable unité de recherche est de nature à attirer les doctorants, très limités aujourd’hui (6 étudiants en 2009-2010, sur un total dépassant le millier). D’une façon générale, le développement de la recherche sera un signe de crédibilité pour la faculté et le gage que la pluridisciplinarité qui la caractérise ne signifie pas un éparpillement des préoccupations.

3/ L’obtention d’un diplôme d’Etat pour certains masters.

A l'heure actuelle, aucun master n'est reconnu par l'Etat. Il est souhaitable que la FASSE parvienne, ainsi qu'elle en a l'intention, à faire reconnaître l'un ou l'autre de ses masters, par le biais d'un jury rectoral ou bien par convention passée avec une université publique. Une telle reconnaissance aurait des effets bénéfiques à plus d'un titre. D'une part, elle ne limiterait pas le second cycle de la faculté aux formations professionnalisantes. La possibilité d'obtenir un master reconnu par l'Etat aurait toute chance d'intéresser des étudiants, attirés par la possibilité de s'inscrire aux concours administratifs ou mûs par le désir de continuer en troisième cycle dans une université d'Etat. D'autre part, la reconnaissance étatique ne peut que contribuer à l'autorité de la faculté, aussi bien vis-à-vis de l'extérieur qu'en interne, à l'égard de ses étudiants et de ses professeurs.

Le surcroît de crédit que la FASSE est en droit d'espérer d'une telle ouverture devrait la conduire à accentuer la sélection des étudiants et, par là, à en augmenter le niveau moyen. Dans des domaines où la faculté se trouve en concurrence directe avec de multiples propositions publiques, un tel facteur n'est nullement à négliger.

Si une telle reconnaissance est souhaitable pour tel ou tel master, existant ou à créer, il est clair qu'elle ne saurait être recherchée pour tous, ne serait-ce qu'elle n'est pas immédiatement nécessaire pour ceux immédiatement orientés vers la vie professionnelle.

#### 4/ Le maintien de la référence catholique d'une faculté canonique.

De par la posture qui est la sienne, la FASSE est tournée à la fois vers l'Eglise de France et vers la société. A l'égard de la première, la faculté a su établir, depuis longtemps déjà, de multiples liens (interventions, concours, expertises...) qui sont bien vivants aujourd'hui. Du côté de la société, l'enjeu est celui d'un discours ecclésial dans un monde et des mentalités sécularisés.

Le caractère canonique de la faculté, et de certains diplômes qui y sont délivrés, demande que la référence à la Révélation chrétienne y soit assumée d'une façon qui ne soit pas seulement implicite. La vocation de la faculté, qui fonde sa reconnaissance par l'Eglise, consiste à être une présence chrétienne dans un monde profane, une interface entre le monde intraecclésial et la société. Pour autant, cette vocation s'avère incommode du fait du contexte général contemporain qui conçoit souvent la laïcité comme l'absence de toute référence religieuse dans les disciplines en cause. De fait, la commission a pu constater que nombre d'étudiants, mais aussi de professeurs, n'entendent pas recevoir ou dispenser un enseignement qui serait regardé, en quelque façon, comme confessionnel.

Si la FASSE veut honorer son caractère canonique, il lui revient de faire valoir qu'une laïcité bien comprise ne doit pas être confondue avec le laïcisme, et que l'enseignement de l'Eglise doit pouvoir être dispensé tout en étant mis en dialogue avec d'autres approches. Ces mises en relation sont potentiellement sources de tensions, mais c'est justement le sens de cette faculté que d'assumer une telle confrontation, en montrant qu'un tel dialogue est possible et même fécond. Le fait d'assumer la complexité du monde contemporain et sa relation complexe au fait religieux ne doit pas conduire la FASSE, par une réaction malthusienne, à gommer sa spécificité religieuse catholique. Ce danger, qu'elle a effectivement connu dans le passé, continuera de la menacer dans les décennies à venir.

La FASSE a été créée en 1923, alors que l'Action catholique était en pleine expansion. Même si les moyens et les méthodes ont grandement changé, l'objectif demeure le même : contribuer à l'édification d'un monde commun où le christianisme soit le ferment d'un surcroît d'humanité.

### III – Orientations pour le proche avenir

Les considérations précédentes conduisent à préconiser quelques orientations pour les années à venir. On distingue ici les orientations fondamentales de quelques propositions plus ponctuelles.

#### *Propositions fondamentales*

1/ Constituer un corps professoral de cinq docteurs intégrés.

Il s'agit là d'une exigence minimale et urgente imposée tant par la nécessité découlant du nombre des étudiants que par la règle canonique de cinq professeurs-docteurs stables par faculté canonique. Les besoins en enseignants devraient conduire également au recrutement de quelques maîtres de conférence intégrés. Ces embauches, dont il faut souhaiter qu'elles soient effectives pour la rentrée universitaire 2011, devraient contribuer à la cohésion du personnel enseignant et, par là, à celle des enseignements.

Il reviendra à la direction de la faculté d'apprécier l'utilité de l'obtention d'HDR, dans des disciplines directement en concurrence avec celles dispensées dans les facultés d'Etat, ou reconnues par ces dernières. Il est probable que la notoriété de la faculté justifiera au moins à terme que quelques uns de ses enseignants intégrés soient titulaires de cette qualification.

2/ Mettre en place un cadre doctoral et de recherche.

Le développement souhaité du troisième cycle demande que soit constitué, selon une formalité à déterminer, un centre ou un laboratoire de recherche qui soit en même temps le creuset des études doctorales à la FASSE. La multiplicité des disciplines engagées dans la faculté interdit de développer des recherches dans tous les domaines. Les autorités de la faculté détermineront les axes à privilégier afin d'éviter le risque de dispersion. Il est souhaitable que les recrutements évoqués au point précédent soient envisagés en tenant compte de cette perspective.

Lorsque ces axes privilégiés de recherche auront été déterminés, la faculté veillera à orienter les travaux des doctorants en conséquence. Le troisième cycle ne sera alors plus tant une instance de réception des intentions, nécessairement diversifiées, émanant des étudiants, qu'un lieu de proposition orientant ces derniers selon les priorités établies par la faculté.

3/ Faire de la FASSE un pôle d'étude et d'approfondissement de l'enseignement social de l'Eglise (ESE).

La direction de la faculté est invitée à s'interroger sur la place, aujourd'hui relativement restreinte, de l'enseignement social de l'Eglise au sein de ses activités de recherche et d'enseignement. D'une part, il s'agit là de sa vocation originelle, comme cela a été rappelé, et cela justifie largement son statut canonique, différent de celui d'une faculté libre de sciences sociales et économiques. D'autre part, la prise en compte, dans toute son ampleur, du corpus social de la doctrine catholique serait de nature à unifier – au sens d'une unité organique et non d'une uniformité – la diversité des disciplines concernées par les activités de la FASSE.

Avec le temps, les domaines embrassés par l'enseignement social catholique se sont extraordinairement étendus et diversifiés. Aujourd'hui, des thèmes comme l'anthropologie et ses fondements naturels, la laïcité et les relations de l'Eglise et des religions avec les Etats, les droits fondamentaux de la personne, le libéralisme économique, le développement intégral et solidaire, l'écologie humaine... sont autant de domaines essentiels de l'ESE, qui sont peu étudiés par la doctrine universitaire et mériteraient de l'être au sein de la FASSE, tout en offrant de nombreux domaines d'approfondissement pour des étudiants de troisième cycle en particulier.

Cette voie ici suggérée pourrait être pour la FASSE une occasion de développer ses coopérations avec les autres facultés de l'ICP, au premier chef celles de théologie et de philosophie, qui demeurent aujourd'hui limitées. La rencontre des différentes approches, symphonique et non univoque, est seule de nature à apporter un soutien doctrinal à un ample domaine du magistère ecclésial qui demeure largement dépourvu de structure. Pour ne prendre qu'un exemple, la

mobilisation de la philosophie politique et de la théologie politique, aujourd'hui renaissante, pourrait apporter aux travaux de la FASSE une charpente doctrinale qui la garantirait contre les risques de dispersion inhérents à la multidisciplinarité.

Une telle orientation serait à la fois pour la FASSE le gage d'honorer sa vocation originelle et toujours actuelle, et s'offre aussi comme une opportunité qui l'aiderait à consolider sa propre identité de faculté spécifique, au sein de l'ICP, au service de toute l'Eglise qui est en France et plus largement de ceux qui souhaitent de nos jours un certain renouvellement des sciences sociales.

#### *Propositions ponctuelles*

Les différents échanges de la commission avec les acteurs de la FASSE la conduisent à attirer l'attention sur quelques aspects plus particuliers.

1/ Veiller à la coordination des enseignements et des enseignants.

Le nombre élevé des intervenants et la diversité de leurs approches peuvent être source autant de recouvrement entre les cours que de lacune dans les dispositifs d'ensemble. Les étudiants sauront faire connaître à la direction, dans un esprit de confiance et de coopération, les lieux qui méritent d'être améliorés. Les procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants peuvent à cet égard être d'une grande utilité.

Même si l'autonomie des enseignants, dûment revendiquée par ceux-ci, doit être honorée, elle ne doit pas l'être au prix d'un cloisonnement des approches. Les formules, fréquemment entendues, de « gestion de la complexité » et d'« enseignements en tension » ne doivent pas signifier pour les étudiants une dialectique constante des contraires, mais plutôt un pluralisme qui n'interdit pas une effective synthèse personnelle.

2/ Développer l'information quant aux débouchés de la FASSE.

C'est sans doute l'un des aspects peu mis en valeur par le rapport d'auto-évaluation. On comprend cependant que le renouveau de la faculté et le manque de recul qu'il induit expliquent largement ce constat.

La faculté aura tout à gagner à faire connaître – en particulier par son site en ligne – les débouchés que connaissent ses étudiants, très spécialement dans le domaine professionnel. Cette meilleure information pourra être corrélée aux réseaux d'anciens élèves qui, pour une faculté comme la FASSE, doivent jouer un rôle croissant dans l'avenir.

3/ Etre attentif aux moyens matériels mis à la disposition des étudiants.

Ainsi qu'on l'a relevé, la croissance forte des effectifs demande que les moyens mis à la disposition des étudiants ne soient pas sous-dimensionnés. L'ICP a déjà réalisé de nouveaux espaces dont les étudiants de la FASSE peuvent bénéficier. La direction devra cependant être vigilante sur ce point, dans le contexte général de forte contrainte spatiale que connaît l'ensemble de l'ICP.

D'une façon générale – et cette remarque s'adresse aux instances rectORALES de l'ICP –, si le principe de l'institution veut que les facultés qui génèrent des excédents aident à vivre celles qui sont déficitaires, il est légitime que les moyens minimums, en personnel et en matériel, soient octroyés à la FASSE, dont la croissance bénéficie à l'ensemble de l'institution universitaire. Si la commission a pu constater le grand dévouement des acteurs engagés dans la FASSE, au premier chef celui des dirigeants et des professeurs, il ne faudrait pas que l'on use de la gratuité attachée à l'engagement chrétien comme d'un substitut aux exigences élémentaires relevant de la justice distributive bien comprise.

## **Conclusion**

Les orientations suggérées sont, pour la commission de l'AVEPRO, des moyens destinés à consolider l'élan très encourageant que connaît aujourd'hui la FASSE.

L'accent mis sur l'enseignement social de l'Eglise, au-delà des aspects présentés ci-dessus, semble de nature à développer une véritable « culture de faculté » qui doit être une composante significative de son identité. La FASSE a vocation à témoigner, vis-à-vis de ses étudiants, mais aussi de l'Eglise et de ses interlocuteurs profanes, que l'on peut aujourd'hui assumer sereinement une appartenance ecclésiale au sein d'un monde sécularisé. Entre les quatre facultés canoniques de l'ICP, elle est certainement celle à qui cette mission incombe à un titre spécial, en raison de son objet même.

Entre les deux écueils contraires de la marginalisation catholique et de la dissolution dans la sécularisation, la FASSE peut, si elle le désire, témoigner qu'une troisième voie est possible, celle d'une présence chrétienne au cœur du monde, ce qui suppose de le connaître et de se connaître. Si elle y parvient, elle s'inscrira pleinement dans l'esprit de renouveau exprimé et promu par le concile Vatican II.

**Réponse de la Faculté de de Sciences Sociales et Economiques (FASSE)  
de l'Institut Catholique de Paris  
suite au Rapport final des experts de l'AVEPRO**

J'ai bien reçu le rapport dressé par l'AVEPRO sur la Faculté de Sciences Sociales et Economiques (FASSE) et vous en remercie. Nous sommes d'accord avec le contenu et les recommandations du rapport.

Pour témoigner néanmoins que la FASSE partage la vision formulée par la commission d'évaluation de l'AVEPRO, je me permets juste de vous transmettre ci-après quelques brefs commentaires destinés à actualiser les préconisations de ladite commission :

- La FASSE a lancé le 25 mai 2011 un appel à candidatures pour cinq postes d'enseignants chercheurs docteurs stables : deux postes de professeurs, l'un en droit, l'autre en éthique de l'économie et de la finance et trois postes de maîtres de conférences, le premier en droit, le second en éthique publique et le troisième en relations internationales. La procédure de recrutement est en cours. Les enseignants chercheurs docteurs stables qui seront ainsi recrutés débiteront à la rentrée universitaire 2011 ;
- De surcroît, pour permettre une meilleure intégration de l'Enseignement Social de l'Eglise et mieux manifester sa coopération avec la Faculté de Théologie de l'ICP, la FASSE vient de recruter conjointement avec celle-ci Mathias Nebel, théologien moraliste de la Faculté de Théologie de Fribourg, pour un poste de maître de conférences.

*Sylvie Bukhari-de Pontual*  
Doyen

Faculté de Sciences Sociales et Economiques (FASSE)  
Institut Catholique de Paris (ICP)  
24 rue Cassette  
75006 Paris